

DES AGENTS SOUS-PAYÉS

« Le salaire moyen des fonctionnaires territoriaux est inférieur de 400 euros net par mois par rapport au privé. »
Association nationale des élu-e-s communistes et républicains

DE NOMBREUSES MANIFESTATIONS PRÉVUES

Depuis maintenant plusieurs semaines, appels à la grève et manifestations se multiplient partout en France, la plupart du temps à l'initiative d'intersyndicales. Ce mardi, c'est à l'appel de la seule CGT qu'une manifestation régionale des agents territoriaux d'Île-de-France se tiendra à 13 h 30, place Jacques-Bainville, à Paris. Au Havre, la CGT donne rendez-vous aux grévistes à 8 heures devant la mairie. À Reims, le syndicat invite les fonctionnaires à se rassembler à 10 heures sur le parvis de l'hôtel de ville. À Dieppe, la CGT et la CFDT appellent à manifester à 10 heures devant la mairie. À Aubagne, la CGT prévoit un débrayage entre 15 heures et 17 heures. À Toulouse, c'est en intersyndicale CGT-SUD-FSU que les agents comptent se faire entendre, vendredi à 10 heures, square Charles-de-Gaulle, lors du conseil municipal. Une effervescence partout dans l'Hexagone qui ne semble pas près de s'arrêter.



Danièle Troare
Agente d'enquête au centre communal d'action sociale (Ccas) de Reims (Marne)

« Toute une vie au service des autres », à 61 ans, c'est comme ça que Danièle

résume son parcours. Initialement aide-soignante, cette fonctionnaire de catégorie C et militante CGT s'est reconvertie en 1986 comme agente d'accueil, puis agente d'enquête au Ccas de Reims, toujours dans l'idée « de donner à l'autre une image de lui-même qui soit digne, de le recon-

naître en tant qu'être humain ». Concrètement, elle reçoit les usagers pour les accompagner dans leurs demandes d'aides sociales dispensées par la municipalité. « On doit à la fois être à l'écoute des demandeurs tout en répondant aux injonctions de la collectivité. On doit jongler avec ça, et parfois ce n'est pas facile : les usagers se révoltent. J'ai déjà été menacée de mort. On a déjà eu des fous furieux qui ont pris les chaises pour tout casser », explique Danièle.

Des tensions difficiles à gérer face auxquelles les agents comme elle se sentent bien seuls. « La hiérarchie, mon médecin, tout le monde m'a dit : soit il faut prendre sur vous, soit il faut vous mettre en arrêt, mais ce n'est pas une solution », regrette-t-elle. En 2018, elle fait un burn-out. « Ou je me foutais en l'air, ou je faisais un malheur au Ccas. La nuit, je rêvais que je faisais tout sauter », lâche-t-elle. Actuellement en procédure

devant le tribunal administratif pour faire reconnaître cet épisode en maladie professionnelle, elle estime néanmoins que l'ensemble des conditions de travail se sont légèrement améliorées depuis la mise en place d'un système de prise de rendez-vous et une réorganisation spatiale du Ccas. Des progrès qui n'empêchent pas la pénibilité de son métier reste largement sous-estimée. « Tous ces métiers d'accueil du public, où il faut de l'écoute, essayer de reformuler, d'orienter, ça vous pompe votre énergie. Ça demande de s'oublier soi. L'idée qu'on puisse nous augmenter notre temps de travail alors qu'on est déjà crevés à l'heure actuelle, c'est inenvisageable », souligne-t-elle. « Je ne sais pas encore combien de jours on perdrait, je sais qu'on me volerait mes cinq jours de repos d'ancienneté, et qu'au total ce sera entre sept et douze jours », déplore-t-elle, résolue à se battre pour empêcher cela. ■

« Des jours de repos pour le corps, mais aussi pour vivre »

Adèle Tellez
Jardinière à la Ville de Paris

Elle n'a pas encore beaucoup d'ancienneté dans le métier, mais la lutte n'attend pas : Adèle Tellez, 29 ans, est jardinière à la Ville de Paris depuis deux ans et déléguée CGT. « On fait la tonte, la taille, la plantation. C'est un travail physique, un travail qui engage tout notre corps », résume la fonctionnaire. En catégorie C, Adèle travaille 39 heures par semaine, commence ses journées à 7 h 30 et les termine à 15 h 18, parfois le dimanche, sans pause méridienne en ce moment, « pour cause de Covid ». Le tout, pour un salaire net de 1430 euros mensuels. « À partir de 50 ans, parfois moins, les collègues ont quasiment tous des tendinites, des maux de dos... Il y a énormément de maladies professionnelles dans notre métier », explique-t-elle. La seule compensation à ces conditions de travail pénibles et aux bas salaires de sa profession, ce sont les RTT et les congés accordés par la mairie de Paris : cinquante-cinq jours au total, qui risquent de se voir rabaissés à cause de la réforme du temps de travail décrétée par le gouvernement. « On risque de perdre huit jours!



Tout le mouvement social est allé vers une réduction du temps de travail, aller à l'inverse de cela serait une régression historique », tacle la militante à l'adresse de la maire de Paris, Anne Hidalgo, qui a jusqu'à maintenant opposé une fin de non-recevoir à l'intersyndicale CGT-Unsa-UCP-Supap-FSU-FO-CFTC. Si ces huit jours de repos paraissent d'autant plus nécessaires à la jardinière que ses conditions de travail sont physiquement pénibles, celle-ci se méfie de la propension de certains à enfermer

le débat dans ce cadre. « Ces huit jours, ce sont aussi des jours pour pouvoir profiter de nos familles, pour pouvoir vivre, tout simplement », estime-t-elle. L'idée que ces repos supplémentaires ne représenteraient qu'une forme de compensation légitime à l'usure des corps exclurait en outre les métiers administratifs ou les cadres. « Or, si notre mot d'ordre c'est "pas une minute de plus", cela s'applique à tout le monde », insiste-t-elle. ■

TÉMOIGNAGES RECUEILLIS PAR L. N.

